

Le magazine d'une ville solidaire



avril
2010
N°68

Vivre



Les Montatairiens débatent du budget.



sommaire

- 3 Notre ville
Chantier d'insertion aux Martinets
- 4 Photos
Janvier février à Montataire
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture
Programmation
- 7 Notre ville
Enseignants et parents d'élèves se mobilisent
- 8-9 Reportage
La suppression de la taxe professionnelle gangrène les finances locales
- 10 Intercommunalité
Cellule de lutte contre les discriminations au Parquet de Senlis
- 11 International
Femmes de Palestine, femmes de combat
- 12 Brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait
Gilbert Defauw
- 15 État civil, Jade News

notre couverture

Une trentaine de Montatairiens a assisté au débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu à la salle de la Libération le 22 février dernier. Ceci après 11 réunions de quartier, des réunions avec le personnel municipal et 5 réunions spécifiques avec les associations, enseignants et commerçants qui ont permis de réunir plus de 600 personnes.

Les habitants ont manifesté leurs préoccupations face à la crise économique et sociale et la suppression de la taxe professionnelle (voir notre reportage).



Résultats du 1^{er} tour des élections régionales à Montataire

Plus de 2500 Montatairiens se sont déplacés pour voter au 1^{er} des élections régionales. En voici les résultats. Le deuxième tour n'ayant pas eu lieu à l'heure où nous bouclons, nous vous en communiquerons les résultats dans le prochain numéro.

	TOTAL	%
Nombre d'inscrits	6523	
Nombre de votants	2585	
Nombre de nuls	78	
Nombre d'exprimés	2507	38,43
1 Avec la gauche rassemblée pour la Picardie	537	21,42
2 Envie de Picardie	210	8,38
3 Europe Ecologie Picardie	179	7,14
4 Force Picarde Rassemblement Centriste et Ecologiste	61	2,43
5 Tout changer rien lâcher	64	2,55
6 Liste Front National pour la Picardie et le peuple Français !	384	15,32
7 Liste Lutte Ouvrière	41	1,64
8 Pour notre Picardie, nos Emplois, notre Sécurité, nos Familles, nos Traditions, notre Identité Française le parti de la France	52	2,07
9 Ensemble pour une Picardie à gauche, solidaire, écologique et citoyenne	887	35,38
10 Colère et espoir	92	3,67
TOTAUX / exprimés par bureau	2507	38,43



Cha aux

Depuis un mois, sep
le quartier des Mart
trois cages d'escal

Deux équipes se p
L'une travaille le r
le relais l'après-m
C'est au 32 rue du Colo
les avons retrouvés, ce
murs avant d'attaquer
Farid, Mounir, Mohamn
âgés de 19 à 22 ans. To
nant les missions d'int
plusieurs années. La cr
plein fouet, aggravant le
caire. Mohammed en
« J'étais sur une miss
opérateur téléphonique
tait, baissait. Et finalem
licencier les intérimaires
déterminée. La crise, on
Omar, 20 ans, même
en intérim depuis que
plomberie, maçonnerie
venues de plus en plus
jours. Le secteur du bât
par la crise. C'était deve
mois complets. »
Farid, 19 ans, quant
apprentissage en mé
mais il n'a pas pu trou
branche, ni dans une c
Ils n'hésitent donc pa
ont vent de la possibi
mation à mi-temps pro



Chantier d'insertion aux Martinets

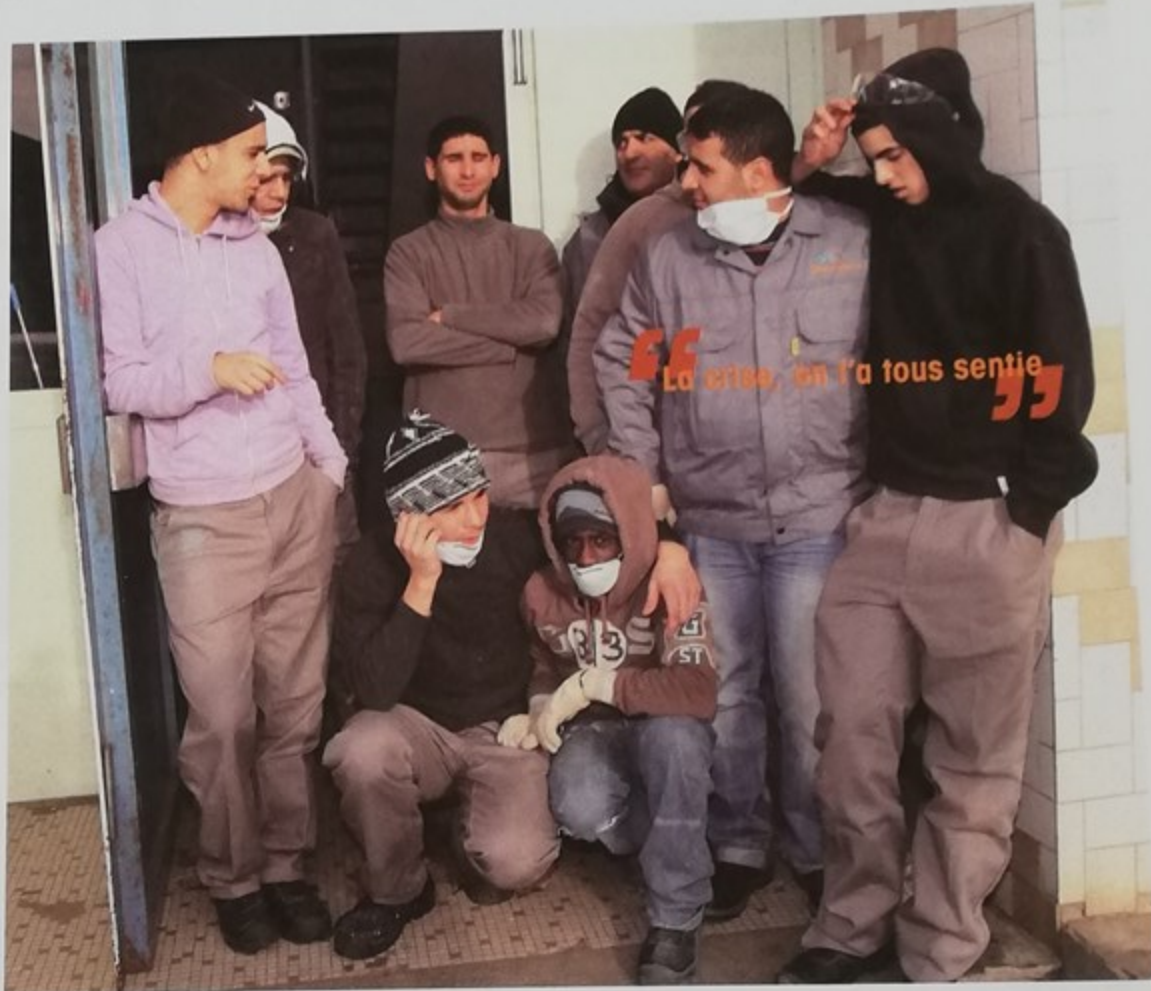
Depuis un mois, sept jeunes de l'association Jade sont engagés dans un chantier d'insertion qui se déroule dans le quartier des Martinets, rue du Colonel Fabien et Gabriel Péri. Ils ont en charge la rénovation et la peinture de trois cages d'escalier. Au bout : peut-être une formation qualifiante ou un travail.

Deux équipes se partagent le chantier. L'une travaille le matin et l'autre prend le relais l'après-midi.

C'est au 32 rue du Colonel Fabien que nous les avons retrouvés, ce matin-là, grattant les murs avant d'attaquer la peinture. Omar, Farid, Mounir, Mohammed. Tous les quatre, âgés de 19 à 22 ans. Tous les quatre enchaînant les missions d'intérim, parfois depuis plusieurs années. La crise, ils l'ont subie de plein fouet, aggravant leur situation déjà précaire. Mohammed en sait quelque chose : « J'étais sur une mission d'intérim comme opérateur téléphonique. L'activité augmentait, baissait. Et finalement, ils ont décidé de licencier les intérimaires et les contrats à durée déterminée. La crise, on l'a tous sentie. » Pour Omar, 20 ans, même constat : « Je travaille en intérim depuis que j'ai arrêté l'école, en plomberie, maçonnerie. Les missions sont devenues de plus en plus courtes : un jour, deux jours. Le secteur du bâtiment a été très touché par la crise. C'était devenu difficile de faire des mois complets. »

Farid, 19 ans, quant à lui, a terminé son apprentissage en mécanique l'été dernier mais il n'a pas pu trouver de travail ni dans sa branche, ni dans une autre.

Ils n'hésitent donc pas à postuler quand ils ont vent de la possibilité de suivre cette formation à mi-temps proposée par l'Association



Jade. Rédouane Bouizaouachan, Directeur de cette structure, explique avoir reçu 50 candidatures : « Le but de ce chantier, c'est de leur permettre de trouver un emploi ou une formation qualifiante. Ils consacrent deux heures de leur temps de travail à la recherche d'emploi. » L'association a engagé un encadrant technique, Nasserdin Saïdi, pour les suivre durant les six mois de ce chantier. Et Oise-Habitat passe régulièrement pour faire le bilan de ce qui reste à faire.

Plus qu'un travail, Mounir espère que ce chantier débouchera sur une formation car c'est selon lui l'un des moyens de trouver un emploi stable et qualifié et dénonce ce cercle vicieux qui « impose de toucher les Assedic pour obtenir une formation rémunérée alors qu'il faut travailler pour toucher les Assedic. » Piégés par le système, c'est ce qui se dégage de ces jeunes gens. Piégés par la réputation de « bon à rien » qu'on leur a collée à la peau. Pourtant ils ne demandent qu'à s'en sortir, qu'à travailler. Étrange tout de même, cette société

qui n'a de cesse de jeter l'anathème sur sa jeunesse au lieu de l'aider à prendre son envol. Ils veulent donc croire à ce chantier comme une possibilité d'en finir avec la précarité. Si ça lui plaît, Farid confie qu'il « n'hésitera pas à chercher du travail dans ce domaine. »

Il y a un mois, ils ont terminé le 36 de la rue du Colonel Fabien. La cage d'escalier entièrement repeinte, d'un joli vert pomme : « Au début, c'était dur. On ne savait pas trop comment s'y prendre mais maintenant ça va mieux. Et il y a Nasserdin qui nous explique comment faire » explique Farid.

Du bon travail, apprécié par les locataires. Madame Nidhala ne tarit pas d'éloges à leur égard : « Je trouve qu'ils ont bien travaillé et ils sont très gentils, toujours prêts à aider. Deux ou trois fois, je leur ai apporté du jus d'orange et des gâteaux. J'espère que ça va encourager les locataires à mieux prendre soin de l'immeuble. » Une fois terminé le 36, ils attaqueront la Tour 2 de la rue Gabriel Péri. Avec l'énergie que leur donne leur volonté d'en finir avec la précarité.



Exposition de Claudie Fabre sur l'univers industriel



Débat sur les retraites au Palace, organisé par les syndicats



Flexible | hop hop



Finale régionale du challenge Futsal féminine. 5 équipes ont participé à cet événement à la salle Marcel Coene



Élagage des arbres des Résidences Hélène pour la rénovation des parkings



Exposition des é sculptures de Flor



Le comité de défense des usagers du gaz de Montataire et de sa région (CDURGMR) détaille les recommandations du Médiateur national de l'énergie



Journée intern



Assemblée générale de l'Association d'horticulture et de tempérance



Portes ouvertes au lycée André Malraux



Salle pleine p par le Montat



Flexible ! hop hop ! Comédie sur le monde du travail par le théâtre Du



Exposition des élèves des ateliers de l'espace Henri Matisse de Creil : sculpture de Florence Léoni et peinture de Sabijne Susset Fedkte



Journée internationale des femmes



Salle pleine pour le traditionnel loto organisé par le Montataire Basket Ball

Le Conseil Municipal de notre ville, réuni le 29 mars 2010, a donc accompli un de ses actes les plus importants de l'année : le vote du budget. C'est en effet le budget qui permet la mise en œuvre (ou pas) au quotidien des services municipaux pour l'ensemble de la population. Vous le savez, entre les pertes de taxe professionnelle dues à la fermeture du laminoir d'Arcelor il y a cinq ans (4 millions d'euros), le recul des dotations de l'État et... la suppression de cette même taxe professionnelle en 2010 (remplacée par un impôt beaucoup moins dynamique et de nouvelles compensations), il est de plus en plus difficile d'équilibrer les dépenses et recettes municipales. Nous n'avons pas voulu faire supporter les décisions injustes du gouvernement aux ménages en augmentant les impôts.

De nouveau, nous demandons plus d'efforts au personnel municipal qui n'est plus systématiquement remplacé au moment des départs en retraite. Cette situation est insupportable alors que le taux de chômage explose, en particulier dans la jeunesse. Monsieur le Ministre-Maire de Chantilly expliquait récemment dans la presse que Montataire devait se réjouir de la disparition de la taxe professionnelle au nom de la compétitivité des entreprises et de l'emploi. Disons le clairement, Monsieur Woerth se moque du monde !

Arcelor va-t-il arrêter son plan de départs volontaires ? Goss va-t-il ranger dans les tiroirs son plan de 120 suppressions d'emplois ?

Poser ces questions, c'est y répondre : l'économie de taxe professionnelle ne servira pas à l'emploi ou à l'investissement mais à enrichir un peu plus les actionnaires et le Ministre le sait puisque c'est ce qu'il a voulu.

Plus que jamais, il est nécessaire de nous rassembler pour agir comme nous le montrent les Grecs qui refusent de payer la crise du système.

Dans les semaines et mois qui viennent, notre municipalité vous proposera différents types d'initiatives pour protester contre ces décisions concernant la fiscalité locale ou la réforme territoriale, mais aussi pour exiger d'autres orientations qui visent à donner les moyens aux collectivités de répondre aux besoins. Il en va des finances locales comme du reste : soit on s'adapte, soit on refuse l'injustice. Pour nous, le choix est fait.

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire

La critique au Palace

Après le spectacle *Flexible ! hop hop !* présenté au Palace le 25 février dernier, a suivi un atelier critique. C'était le troisième de la saison, animé par Nicolas Saelens, de la Compagnie Théâtre inutile, en résidence à Montataire.

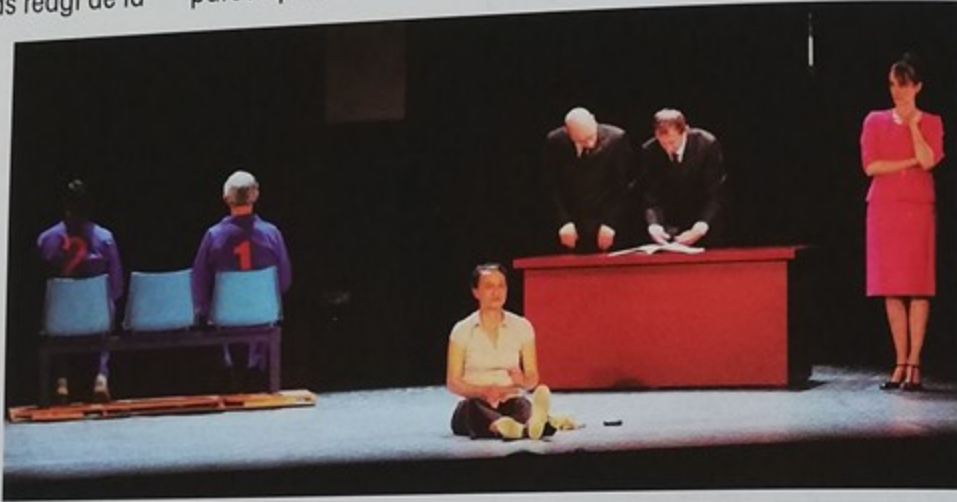
Partager des impressions, analyser le spectacle, réfléchir à la forme. » C'était la proposition de Nicolas Saelens pour démarrer cet atelier. Appartenant à des générations différentes (lycéens, quarantenaires, retraités), les intervenants n'ont pas réagi de la même manière à cette pièce qui dénonce avec cynisme la flexibilité du travail. Si chacun se sent aujourd'hui concerné par la situation de l'emploi, que l'on soit en âge ou non de travailler, cet échange a permis de révéler qu'on l'abordait différemment en fonction de la génération à laquelle on appartient. L'atelier a par conséquent donné lieu à un échange contradictoire instructif. Ainsi cette retraitée qui a connu la période du plein emploi et sa chute vertigineuse a trouvé la pièce « à la fois très caricaturale et réaliste. Caricaturale parce qu'il grossit le trait en montrant une entreprise où l'on travaille sans pause, où les promesses ne sont pas tenues. Et réaliste par ce que j'ai vécu les fermetures des industries. Ça m'a rappelé

la visite d'une filature fermée dans le Nord. On nous montrait les métiers à tisser... Dans cette pièce l'entreprise est également transformée en musée... » Réaliste aussi, continue une intervenante, parce qu'on demande « aux salariés de tra-

jeune sans doute pour identifier ce répertoire sonore qui appartient au monde de l'usine, du travail à la chaîne.

Réaliste donc. Trop pour Nicolas Saelens qui n'a vu dans cette pièce « aucune porte de sortie pour imaginer une autre société. Ça n'ouvre sur aucune perspective. » « Pas d'énergie. Pas rythmé. Enfonce des portes ouvertes. Je n'ai rien appris » ajoute cet enseignant venu avec sa classe. L'un de ces élèves enfonce le clou : « j'ai trouvé ça nul. J'ai rien compris. Il n'y avait pas d'intrigue. Pour moi, c'est trop réaliste. »

Donc ceux qui sont satisfaits de voir montré le monde du travail tel qu'ils l'ont connu (les retraités). Ceux qui auraient voulu y voir la réalité dépassée et une alternative proposée (les quarantenaires). Et ceux qui n'y ont rien compris parce que ce monde-là leur est étranger (les lycéens). Trois générations. Trois visions du travail et de la société. Trois visions de l'art et de sa fonction.



vailler autant que des machines pour que ça coûte toujours moins cher. Cette pièce montre bien la déshumanisation du travail que nous vivons aujourd'hui. » Et le son très fort, durant presque tout le spectacle. Pourquoi demande une lycéenne ? « C'était trop fort. Ça m'a dérangé ». Trop

Avril au Palace - Rond-point de la rue des Déportés.
Renseignement et réservations : 03 44 24 69 97

Samedi 10 avril

Rendez-vous slam du Palace avec Dgiz et Da Gobleen

15-18h Ateliers d'écriture / 20h30 Scène ouverte

C'est ouvert à tous, l'entrée est libre.

Ce projet a reçu le soutien de Spectacle vivant en Picardie

mercredi 21 avril 10h30

Théâtre-jonglage : Poussières de vie

Un spectacle pour dévoiler sans violence l'univers des enfants qui travaillent, en Amérique latine. Qui veut mes pommes ? Mes pommes d'amour. Qui veut mes belles pommes d'amour... ?

Depuis tout petit « Pomelos » vend à la sauvette des fruits récupérés dans les poubelles. À qui veut écouter, il raconte sa vie d'enfant des rues quelque part en Amérique Latine.

Jonglant avec ses fruits et ses cagettes, il nous livre ses joies, ses peines, les

combines pour affronter la rue, cet univers hostile mais aussi magique ; et c'est avec le sourire qu'il décrit sa survie dans ce monde de misère. À partir de 7 ans.

Samedi 24 avril 20h30

Slam : Paroles d'experts

Ce spectacle poéti-comique retrace l'ascension irrésistible, mais risible, de deux jeunes slameurs.

Da Gobleen et Nico K, auteurs interprètes lancés sur les sentiers sinueux du succès, tracent au gré de leurs rencontres et de leurs évolutions des portraits au vitriol de la société (et) du spectacle.

Exposition du mois d'avril :

Déborah Edwards

Vernissage en présence de Jean-Pierre Bosino et de l'artiste le 2 avril à 18h30

Salut Agnès !

Après 7 ans passés à la ville de Montataire, Agnès Houart a pris d'autres engagements. À Amiens où elle dirige désormais le Safran, un centre culturel des quartiers Nord. C'est Claire Imbert qui a pris l'interim jusqu'à son remplacement. Agnès Houart avait été engagée pour mettre en œuvre la politique culturelle de la ville, faire vivre le Palace. Pari tenu. Elle a mis en place une programmation culturelle de qualité, refusant toujours, par respect pour le public, de se laisser aller à la facilité en proposant des spectacles de deuxième catégorie sous le prétexte courant que « les gens ne peuvent pas comprendre... ». Au contraire, pour Agnès Houart, la culture a une vocation d'éducation populaire. Elle est d'ailleurs parvenue à faire venir au Palace un public non habitué aux salles de spectacles, a impulsé l'écho du palace, sorte de club de spectateurs devenus avec le temps un public averti. Avec environ 6000 entrées par an, le Palace n'a décidément pas à rougir de sa fréquentation. Il se situe en effet dans la moyenne des salles de même catégorie. Le Palace est devenu un lieu de vie aussi grâce aux ateliers, expositions, compagnies en résidence qu'Agnès Houart a accueillis. Il fallait le faire connaître il y a 7 ans le Palace est désormais une salle reconnue par le public, les artistes et les partenaires institutionnels.

Bravo Agnès et bon travail au Safran.

À Montataire, parents et enseignants se mobilisent

40 postes en moins pour 200 élèves de plus (400 selon les syndicats) dans les collèges du département et 51 postes de moins pour 147 élèves supplémentaires dans les lycées dès la rentrée prochaine. Pas étonnant que la mobilisation s'organise partout en France pour protester contre la dégradation des conditions d'enseignement. À Montataire, grèves et blocages se succèdent au collège et au lycée.

Entretien avec Christine Galvin, Présidente du Conseil local FCPE du collège Anatole France.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi enseignants et parents d'élèves du collège Anatole France se mobilisent ?

Nous avons déjà organisé des actions l'an passé qui nous avaient permis d'obtenir des moyens supplémentaires.

Et vu le contexte actuel, nous savions que les moyens ne seraient pas à la hausse. Nous avons donc décidé de mener des actions avant même de connaître la dotation horaire globale (DGH) qui serait attribuée au collège de Montataire.

Nos craintes ont été confirmées puisqu'on nous a annoncé la suppression de nombreuses heures d'enseignement et de la 3^e d'insertion sans rien pour la remplacer. Les enseignants ont demandé et obtenu de l'inspecteur d'académie 5h hebdomadaires pour un projet adapté



aux élèves concernés. Par ailleurs, le classement de Montataire en réseau ambition réussite signifie des difficultés particulières d'ordre social ou scolaire. Les évaluations montrent en effet qu'il existe de la

fragilité au niveau des acquis scolaires, notamment en ce qui concerne le français. On nous a pourtant appris la suppression de nombreuses heures dédiées aux renforts scolaires et ateliers péri-éducatifs (atelier lecture, musique, jeux, théâtre...).

Grâce aux actions que nous avons menées (blocage du collège, délégations à l'inspection académique et au rectorat) nous avons obtenu le maintien d'un poste en français, la création d'un poste en anglais et en espagnol. Le point

noir reste la disparition d'une classe de Segpa.

Vous protestez aussi contre le remplacement des professeurs absents par des enseignants non titulaires ?

Sur ce point, l'inspection académique nous a répondu qu'elle n'avait pas de réponse à nous apporter car il s'agit d'un problème de vivier, l'académie manquerait de ressources humaines. Mais si l'éducation nationale n'a pas de réponse, qui en a ? Nous sommes très inquiets car on en revient à recruter des gens qui n'ont parfois aucune pratique de l'enseignement. Il est question aussi que les enseignants effectuent plus d'heures, réparties sur plusieurs établissements. On demande donc à des enseignants qui seront moins formés, de travailler plus et sur plusieurs établissements. Il faut être sacrément motivé !



Rassemblement place Carnot à Creil, pour protester contre les réductions de moyens dans l'éducation nationale

Réduction des moyens au lycée André Malraux

« Les moyens qui nous sont attribués pour l'année prochaine ne sont pas conformes à nos attentes » commente Frédéric Thomas, enseignant de lettres et d'histoire au lycée professionnel (LEP). 35 % d'enseignants se sont donc mis en grève, le 9 mars dernier, au Lycée André Malraux.

Le LEP est particulièrement visé par la réduction des moyens puisqu'il ne sera plus possible dès la rentrée prochaine de dédoubler les classes comme c'était le cas jusqu'à présent. Pourtant, explique cet enseignant « il existe bien un lien entre le dédoublement

des effectifs et la réussite scolaire. En effectif réduit, les élèves ont moins de possibilités de bavarder, perturber la classe. Mais avec des classes de 35, même les plus calmes se laissent entraîner. C'est la cuisine interne qui nous permet de sauver les meubles. »

La réduction des heures d'enseignement se traduit aussi par la suppression de la terminale STG (Sciences et techniques de gestion) à la rentrée 2010 et par la réduction ou la suppression des possibilités de dédoublement dans cette filière.

Dans les cours d'éducation physique, les

conditions d'enseignement se sont là aussi considérablement dégradées. N'ayant plus les moyens de travailler avec des groupes d'élèves, les enseignants sont contraints de composer avec des classes de 35. Sans compter le mauvais état des installations. Si les conditions se détériorent encore, Frédéric Thomas se demande s'il aura « autant d'énergie pour continuer à enseigner dans vingt ans. » Mais pour ce dernier, la priorité c'est aujourd'hui de se battre pour faire reculer le gouvernement et avoir ainsi les moyens de permettre aux élèves de réussir leur scolarité.

La suppression de la taxe professionnelle gangrène les finances locales

Une trentaine de Montatairiens ont participé au débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 22 février dernier à la salle de la Libération. L'échange entre les élus et les habitants a montré, encore une fois, combien la situation économique et l'avenir préoccupent les Montatairiens.

J'ai entendu que le gouvernement allait compenser la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Mais je n'ai rien entendu pour 2011. » Posée par un habitant, cette question sur la suppression de la taxe professionnelle cristallise les interrogations et les inquiétudes des élus et des habitants. Jean-Pierre Bosino y est revenu longuement au cours de son introduction à ce débat. Alors que le gouvernement affirme que la suppression de la taxe professionnelle va permettre aux entreprises de créer des emplois, le Maire de Montataire dément ces allégations. Pour preuve, « la situation de Goss international, deuxième contributeur à la taxe professionnelle dans notre ville, dont le plan de suppression d'emplois, malgré l'annulation du Tribunal, demeure d'actualité alors même que l'entreprise va profiter de la mesure ». Pour Jean-Pierre Bosino, il s'agit d'un cadeau de 12,3 milliards d'euros aux entreprises. Le gouvernement préfère y voir un « effort sans précédent en faveur de la compétitivité des entreprises ». Force est pourtant de constater que les allègements de charges dont elles bénéficient chaque année n'ont en rien amélioré la situation de l'emploi. Les bénéficiaires des actionnaires ne cessent par contre d'exploser. Si Montataire touchera en 2010, l'équivalent de la taxe professionnelle perçue en 2009, à savoir 8,2 millions d'euros, c'est le « flou artistique » pour les prochaines années. En effet, la politique du gouvernement étant de réduire ses dépenses, on ne voit pas comment le

nouveau dispositif sensé remplacer la suppression de la taxe professionnelle pourrait perdurer. Deux choses cependant certaines : la réduction des ressources budgétaires et la perte d'autonomie financière des collectivités territoriales. Leur budget dépendra désormais des contributions de l'État. Jusqu'à présent, en effet, Montataire avait la maîtrise de 65 % de ses recettes. Avec cette réforme, ce taux tombe en dessous de 50%. Or la remise en cause de l'autonomie financière se traduit invariablement par la perte d'autonomie politique. La réforme territoriale milite en faveur de cette thèse. Conseils généraux et régionaux ne pourront plus, à l'avenir, subventionner les communes dans un certain nombre de domaines.



Privatiser les services publics, exclure les pauvres

Pour Jean-Pierre Bosino, l'objectif est clair : en étranglant financièrement les collectivités territoriales, le gouvernement veut les pousser à privatiser leurs services publics. Car sans argent, pas de crèches, pas de centres de loisirs, pas d'école de musique, de piscine, de cantines...

Si ces services sont gérés par des entreprises

privées, ne pourront plus y accéder que ceux qui en ont les moyens. Aujourd'hui, le financement de la cantine municipale par la ville permet à tous les enfants de Montataire, quelque soient les revenus de leurs parents, d'y déjeuner. Comment ? Parce que les collectivités territoriales qui ont fait du service public leur priorité ne cherchent pas à réaliser des bénéfices mais à satisfaire les besoins de toute leur population et pas seulement de celles qui en ont les moyens. Ce n'est pas le cas des entreprises privées dont la fonction est précisément de réaliser des bénéfices. Le tarif de leur prestation est donc fonction de ce paramètre. Tout le monde peut aller à la piscine intercommunale mais pas dans un centre de remise en forme. Tous les parents de Montataire peuvent inscrire leurs enfants à la crèche ou au centre de loisirs mais tous ne peuvent pas s'offrir une garde privée. Nous pourrions également citer l'école de musique accessible à toutes les couches sociales et pas seulement aux plus aisées. Etc. Etc. En résumé, le service public permet de rétablir l'égalité entre les riches et les pauvres. Pour Jean-Pierre Bosino, il est donc impératif de résister à cette politique dirigée en premier lieu contre ces derniers : « La protestation peut prendre la forme d'une pétition, d'un Conseil municipal extraordinaire pour donner la parole aux Montatairiens qui veulent s'exprimer, d'un rassemblement à la Préfecture... Mais nous ne devons pas nous résigner »

Le Parisien un peu court dans ses explications...

Le 11 janvier dernier, le Parisien publiait un tableau montrant que Montataire percevrait 552 000 € pour compenser la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Un peu juste pour boucler un budget qui compte 8,2 millions d'euros de taxe professionnelle. « Erreur du Parisien ou volonté de masquer les réalités ? » se demande Jean-Pierre Bosino. Cette somme de 552 000 € correspond en fait à la dotation complémentaire créée par l'État pour compléter le dispositif remplaçant la taxe professionnelle. Pour comprendre d'où viennent ces 552 000 €, il faut revenir

à la contribution économique territoriale (CET) mise en place par le gouvernement pour remplacer la taxe professionnelle. Celle-ci est constituée de :

- La cotisation foncière des entreprises (pour Montataire le montant est évalué à 1 531 497 €)
- La cotisation sur la valeur ajoutée (pour Montataire le montant est évalué à 720 654 €).

Cependant, le montant de la taxe professionnelle perçue par Montataire étant bien plus important que la somme de ces deux

chiffres, l'État a créé le Fonds national de garantie des ressources individuelles, alimenté par les collectivités gagnantes. Celui-ci compenserait la perte de taxe professionnelle de Montataire pour la somme de 4,1 millions d'euros environ. Le montant de cette attribution n'étant pas suffisante, l'État prendrait donc le relais et verserait la somme de 552 000 € à la ville pour nous garantir le même montant de ressources fiscales qu'en 2009. C'est cette somme qui a été avancée par le Parisien.

Budget

Celui-ci se...
née par la...
professionn...
janvier 20...
contributio...
(voir notre...
dispositif...
partir de...
collectivité...
pensation...
de la taxe...
2009, à...
environ p...
Concerna...
d'ores e...
d'euros...
Rappela...
du lami...
rection...
une per...
4 millio...
façon c...
interve...
Pour...
fonctio...
au niv...
0,3 %...
la plu...
La sit...
possib...
ses e...

Sim

Ce r...
janv...
et d...

professionnelle cales

Budget de la ville : marges de manœuvre limitées

Celui-ci se caractérise cette année par la suppression de la taxe professionnelle intervenue le 1^{er} janvier 2010 et remplacée par la contribution économique territoriale (voir notre tableau). Ce nouveau dispositif n'étant applicable qu'à partir de 2011, l'État versera aux collectivités territoriales une compensation relais égale au montant de la taxe professionnelle perçue en 2009, à savoir 8 millions d'euros environ pour la ville de Montataire.

Concernant les recettes, il faut d'ores et déjà noter un million d'euros en moins dans le budget. Rappelons en effet que la fermeture du laminoir et du recuit par la direction d'Arcelor s'était traduite par une perte de taxe professionnelle de 4 millions d'euros que l'État a compensée de façon dégressive durant trois ans. En 2009 est intervenu le dernier versement. Pour ce qui est de la dotation globale de fonctionnement, elle n'évolue que de 0,6% au niveau national et ne sera majorée que de 0,3% pour Montataire. Il s'agit de l'évolution la plus faible de ces dix dernières années. La situation des recettes ne laisse pas d'autres possibilités à la ville que l'emprunt pour respecter ses engagements d'investissements qui se mon-



tent pour l'année 2010 à 5,3 millions d'euros. Un choix encore possible dans la mesure où la municipalité mène depuis plusieurs années une politique de maîtrise de l'endettement (niveau très inférieur à la moyenne nationale) et des dépenses, notamment en termes de personnel. En effet, les départs en retraite, congés maternité, maladie ne sont plus systématiquement remplacés. 16 emplois ont ainsi été supprimés en dix ans.

Les efforts consentis par les agents municipaux

pour continuer à faire fonctionner les services sont considérables. Mais il arrivera un moment, si rien ne change, où il ne sera plus possible de maintenir certains services municipaux. Aujourd'hui dans les écoles maternelles, les ATSEM annoncent qu'elles ne peuvent plus prendre de pause en raison du nombre insuffisant d'agents. Le personnel et l'endettement restent aujourd'hui les seules marges de manœuvres dont dispose la ville pour équilibrer son budget. Reste l'impôt diront certains. Mais la ville n'a pas souhaité augmenter à nouveau les impôts cette année car les Montatairiens sont déjà très pré-

carisés par la situation économique.

D'autant que le Conseil général a supprimé en 2009 certains abattements et mis en place une taxe spéciale d'équipement qui ont eu pour effet d'augmenter, de manière importante, les impôts des Montatairiens. Mais dans la mesure où l'État n'a toujours pas remboursé les 260 millions d'euros qu'il doit aux conseils généraux, celui de l'Oise avait-il d'autres choix ?

Simulation de Bercy de ce que touchera Montataire avec la suppression de la taxe professionnelle.

Ce nouveau dispositif entrera en vigueur en janvier 2011. Le Ministère de l'économie et des finances est parti du montant de taxe

professionnelle perçue en 2008, à savoir 7 884 190€ alors même que le montant de celle-ci s'élevait à 8,2 millions d'euros en

2009. Rappelons encore que cette situation est valable pour 2010 mais qu'on ne sait pas ce qui se passera l'année prochaine.

Avant réforme		Après réforme	
Taxe professionnelle	7 884 190	Cotisation foncière des entreprises	1 531 497
Ticket modérateur du au Plafonnement des taux	-175 277		
Taxe sur le foncier bâti	3 299 797	Taxe sur le foncier bâti	3 299 797
Taxe sur le foncier non bâti	33 403	Taxe sur le foncier non bâti	35 023
Taxe d'habitation	547 906	Taxe d'habitation	1 059 022
		Taxe sur les surfaces commerciales	188 202
		Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	6 200
		Cotisation sur la valeur ajoutée	720 654
		Total fiscalité	6 840 315
		Dotations complémentaires	552 716
		Fonds national de garantie individuelle	4 196 989
Total	11 590 019	Total	11 590 019

Cellule de lutte contre les discriminations au Parquet de Senlis

Substitut du procureur auprès du Tribunal de grande instance de Senlis, Faty Diop est en charge de la lutte contre les discriminations. Le Tribunal en a fait une priorité en raison du très faible niveau de plaintes les dénonçant. Entretien.

En avril 2008, un protocole de lutte contre les discriminations a été mis en place. De quoi s'agit-il ?

Devant le très faible niveau de plaintes, le Parquet a cherché un moyen pour que ces actes soient davantage dénoncés. C'est dans cet objectif que ce protocole a été mis en place. L'originalité de ce dispositif est de proposer un accompagnement aux victimes, une fois que la plainte a été déposée et l'enquête lancée. Il met par ailleurs en place un système de fiches de liaison qui sont centralisées par l'association d'aides aux victimes (ADAVIJ). L'idée étant que toute association ou service social

même de porter plainte et de se dire « je veux lancer la machine judiciaire. » Nous pensons que les victimes voient ça comme quelque chose d'insurmontable et de lourd. C'est pourquoi, dans ce protocole initié par le Parquet de Senlis, nous insistons sur l'accompagnement des victimes. Si on les écoute, si on leur explique comment les choses vont se dérouler, il y a plus de chances qu'elles se tournent vers l'institution judiciaire.

Nous espérons qu'avec ce dispositif, les plaintes vont davantage nous parvenir. C'est l'objectif du Parquet de Senlis.

opérée entre les personnes physiques ou morales fondée sur l'origine, les mœurs, (orientation sexuelle, situation de famille), l'apparence physique (sexe, âge, état de grossesse, de santé, handicap), les opinions (religieuses, politiques, activités syndicales).

La discrimination constitue une infraction si, pour les victimes, se produit l'une des conséquences suivantes :

- Refuser la fourniture d'un bien ou d'un service
- Entraver l'exercice normal d'une activité économique quelconque
- Refuser d'embaucher, sanctionner ou licencier une personne.



“ Nous espérons que les plaintes pour discrimination vont davantage nous parvenir ”

ayant recueilli les confidences des victimes en informe l'ADAVIJ par le biais de ces fiches de liaison. Et si les victimes en sont d'accord, l'ADAVIJ en informe à son tour le Parquet tout en proposant un accompagnement. Si le délit de discrimination est constitué, le Parquet procède alors à une enquête. Cela permet de simplifier les démarches pour les victimes.

Comment expliquez-vous qu'il y ait si peu de plaintes ?

C'est la question que l'on se pose au sein de la cellule de veille de lutte contre les discriminations. Sans doute que toute personne victime d'une situation de discrimination n'est pas à

Ce faible niveau de plaintes ne s'explique-t-il pas aussi par la difficulté à prouver la discrimination ?

C'est vrai que les gens se disent que, puisqu'ils n'ont aucune preuve, il ne sert à rien de porter plainte. Or c'est précisément grâce à l'enquête que la discrimination peut-être prouvée. Mais le Parquet ne peut la déclencher que s'il y a un dépôt de plainte.

On confond parfois injures raciales et discrimination, quelle distinction ?

Rappelons que les injures à caractère raciales constituent une infraction pénale. Selon l'article 225-1 du Code pénal, constitue une discrimination toute distinction

Avez-vous enregistré des plaintes depuis la mise en place de ce protocole ?

Nous avons une enquête en cours et des fiches de liaison nous ont été transmises. Mais c'est insuffisant. Pourtant, nous savons qu'il y a des cas de discrimination mais les informations ne nous parviennent pas.

Nous devons montrer à toutes les personnes qui peuvent en être victimes ou en avoir connaissance, qu'elles ne sont pas seules mais soutenues par l'institution judiciaire. Il n'est plus possible d'accepter que ceux qui commettent ces actes ne soient pas punis.

Fer fer

À l'occ
Palestin
Montat
mars o



Mavos

U

car il n
forces d
de sorti
Mais le
des ca
Palesti
occupe
Wanna
Sénat
peupl
Ces ré
tiniens
l'étran
si de
d'autr
En effe
rendre
de vo
térieur
renco
donc
loin d
C'est
fait d
pour
colon
qui o
Les c

Femmes de Palestine, femmes de combat

À l'occasion du centenaire de la journée internationale des femmes, l'Association des villes jumelées avec la Palestine (AJPF) a fait venir une délégation de 27 Palestiniennes. Elles ont sillonné la France durant huit jours. Montataire, jumelée avec le camp de réfugiés de Dheisheh, a reçu trois d'entre elles pour la célébration du 8 mars organisée par la municipalité en lien avec plusieurs partenaires¹.



Mayassar Ismaël, Jean-Pierre Bosino, Kefah Afifi, Marie-Paule Buzin, Évelyne Blanquet, Shahrazad Muhamad Tmeiza

Une délégation représentant l'ensemble du peuple palestinien, dans toute sa tragédie serait-on tenté de dire. Ou presque car il manquait les femmes de Gaza, que les forces d'occupation israéliennes ont empêchées de sortir de cette minuscule bande de terre.

Mais les autres étaient là : des représentantes des camps de réfugiés du Liban, Jordanie, Palestine, des représentantes des territoires occupés, des Palestiniennes d'Israël. Fayza Wannas, réfugiée au Liban l'a souligné au Sénat « nous insistons sur l'indivisibilité du peuple palestinien. »

Ces rencontres constituent, pour les Palestiniens, non seulement l'occasion de dire à l'étranger l'injustice qui leur est faite mais aussi de rencontrer les Palestiniens vivant dans d'autres régions, d'autres camps de réfugiés. En effet, l'impossibilité pour les réfugiés de se rendre en Palestine et celle des Palestiniens de voyager et de se déplacer librement, à l'intérieur même des territoires occupés, rend les rencontres difficiles sinon impossibles. C'est donc souvent à l'extérieur des pays arabes et loin d'Israël qu'ils peuvent se retrouver.

C'est là l'une des manifestations du sort qui est fait depuis plus de 60 ans à cette population pour une partie expulsée et pour une partie colonisée. Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont rendu cette rencontre possible, en pre-

mier lieu les membres de l'AJPF.

Durant huit jours, ces femmes ont participé à des rencontres et des débats dans toute la France, ont été reçues au Sénat, dans les municipalités jumelées avec les camps de réfugiés.

Femmes multiples pour cause unique

Toutes appartiennent à des associations ou des partis politiques, y assumant parfois des responsabilités. Ainsi, Hanine Zoabi, représentant la minorité palestinienne au Parlement israélien qui a rappelé devant le Président du Sénat : « Nous n'accepterons de vivre avec les Israéliens que dans une égalité totale. Mais c'est aujourd'hui impossible car la construction d'un Etat juif implique une séparation ethnique entre les citoyens. Au nom de ce même état, de nombreuses terres arabes sont confisquées sur lesquelles des millions de juifs du monde entier peuvent venir s'installer. »

La France si prompte à brandir l'étendard de la laïcité en France et dans le monde n'hésite pourtant pas à défendre l'État israélien qui conditionne nationalité et égalité citoyenne à l'appartenance à la religion juive.

Bien entendu, la question des réfugiés, incontournable, a été soulevée au cours de l'ensemble des débats. Toutes les femmes présentes ont rappelé que tant que cette question ne serait pas réglée, aucunes négociations de

paix ne pourraient aboutir. Kefah Afifi, résistante palestinienne au Liban et détenue pendant 8 ans dans la prison de Khiam a, quant à elle, dénoncé au cours du débat organisé à Montataire le sort qui est fait aux réfugiés palestiniens du Liban : « Notre vie sociale est très détériorée. Les camps palestiniens sont privés d'une vie humaine normale. Nous n'avons pas le droit de posséder une terre ou une maison, de former un syndicat, 73 métiers nous sont interdits, nous n'avons pas de sécurité sociale. L'organisation de l'ONU pour les réfugiés s'est quasiment retirée des camps à cause de la pression israélienne. »

Décidément rien de bien réjouissant et peu d'éclaircie à l'horizon. Toutes considèrent l'annonce de prochaines négociations comme un moyen pour l'État israélien de gagner du temps pour poursuivre la colonisation et empêcher l'établissement d'un état palestinien indépendant même sur 22% du territoire. De fait, Israël a annoncé au début du mois de mars la construction de 1600 nouveaux logements destinés aux colons israéliens à Jérusalem Est. Pourtant ces femmes dégagent une force et une énergie qui laissent peu de place au découragement et donnent l'envie de se battre à leur côté pour leur « droit à l'autodétermination et au retour des réfugiés. Pas plus mais pas moins. » Parole de palestinienne.

¹Les associations femmes solidaires, Jade, le Cidf (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et le Conseil régional.

INSEE
 L'Institut national de la statistique et des études économiques effectue chaque trimestre dans toute la France une enquête sur le loyer et les charges de logements à usage d'habitation. Cette enquête est réalisée par sondage et permet de connaître l'évolution trimestrielle des loyers au niveau national. Parmi les logements tirés au sort, un certain nombre se situe à Montataire. Les ménages occupant ces logements seront interrogés du 24 mars au 17 avril 2010, par une enquêtrice de l'INSEE, Madame Viot. Celle-ci sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vous serez préalablement avisées par courrier du déroulement de cette enquête. Les réponses resteront confidentielles et ne serviront qu'à l'élaboration de statistiques anonymes. Nous vous remercions de réserver un accueil favorable à l'enquêtrice.

Le Compostage, c'est facile !



Afin de réduire le tonnage des ordures ménagères, la municipalité procédera comme chaque année à la collecte en porte-à-porte des déchets verts dès le mois d'avril.

Un compostage individuel avait par ailleurs été mis en place à titre expérimental dans le quartier des fonds de Montataire. Il est désormais étendu à l'ensemble des habitats individuels.

Dans ce sens, la municipalité a distribué gratuitement 210 composteurs. Il en reste une quarantaine à votre disposition accompagné d'un guide. Si cette démarche vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec les services techniques municipaux au 03 44 64 45 45.

Sachez cependant que rien ne vous empêche de réaliser dès maintenant votre compostage à domicile. C'est un pas supplémentaire dans la défense de l'environnement car cela permet de réduire la quantité de déchets à traiter et, par conséquent d'éviter le recours à l'incinération. Il améliore par ailleurs la fertilité du sol et renforce le stock d'humus. Le compostage de vos propres déchets verts constitue également un avantage économique car le compost produit peut se substituer aux engrais chimiques et s'ajouter au terreau que l'on doit acheter à la jardinerie. Sans compter la satisfaction, quand on aime jardiner, de produire et consommer des produits biologiques.

Le compostage domestique ne requiert pas de compétences particulières et ne coûte rien. Pratiquement tous les déchets organiques sont transformables en compost :

Les déchets de cuisine avec les épluchures, les coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, déchets de jardin avec les tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc. Si vous souhaitez vous lancer dans la fabrication de votre propre compost, Christophe Canut saura vous conseiller utilement. N'hésitez pas à le contacter au 03 44 64 45 45.

Les anciens combattants

Les anciens combattants et victimes de guerre sont la mémoire de notre époque et la font connaître. Ils organisent au sein de l'Union local des anciens combattants (l'UNAC), depuis 3 ans, des sorties historiques sans oublier une partie plus festive.

Le 12 mai 2010, nous découvrirons le musée de Warluis qui retrace les combats aériens au dessus de l'Oise durant la guerre 1939/1945.

500 avions alliés furent touchés au dessus de notre département, de nombreux équipages furent récupérés y compris à Montataire. Nous irons visiter le Musée Départemental. Là se trouve rassemblée toute la diversité de l'Oise, économique, culturelle, historique et gastronomique. Nous serons tout proche de la cathédrale et du Musée de la Tapisserie. Le repas sera l'intermède de cette journée. Vous pouvez réserver cette journée du 12 mai 2010 au numéro de téléphone suivant:

- Christian Gérard - Président FNACA - 03 44 27 57 65
- André Blette - Président ARAC - 03 44 31 68 90
- Jacky Avril - Président FNDIRP - 03 44 25 04 92.

Frais de participation : 30€

Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de l'ULAC à:
 Jacky Lignereux - 19 rue Claude Peroche
 60180 Nogent-Sur-Oise

Le rendez vous est fixé sur le parking Ambroise Croizat à Montataire à 09H00.

Vous souhaitez partir en vacances en famille durant l'été ?

Toute l'équipe de Vacances et Familles est là pour vous aider à préparer vos vacances à moindre coût.

Pour tout renseignement : Contacter l'association Vacances et Familles 60 : 03 44 24 50 55

Permanences tous les jeudis à partir de 14h au 2, rue de Marl à Creil (En dessous de la Caf)

La musique à l'AMEM

L'école de musique de Montataire organise du 6 au 9 avril un stage de Pâques « Chants, danses et musiques d'Amérique du Sud »

Le 29 avril à 18h : Audition à la Résidence des personnes âgées de la classe de chant et de la classe des musiques actuelles (guitare électrique, synthétiseur, basse, etc.)

Le 2 mai : Festival des clochers à l'Abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent organisé par l'AMEM (11 autres concerts suivront). Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'AMEM au 03 44 25 69 65



TRIBUNES LIBRES

GRUPE COMMUNISTE ET REPUBLICAIN

POUR LE BIEN DU PEUPLE

Dans un contexte où les banques se portent bien au détriment du peuple qui vit de plus en plus mal, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2010 pour la part communale.

C'est l'annonce faite par notre Maire lors du conseil municipal du 22 février dernier réservé au débat d'orientation budgétaire.

Avec la suppression de la taxe professionnelle, les services communaux ont redoublé d'efforts pour maintenir leurs interventions, quasiment à budget constant.

Même si pour 2010 voir 2011 l'État s'engage à compenser cette perte de recette il est légitime de se demander où il trouvera les moyens pour les années à venir.

En effet ce sont 11 milliards d'euros de cadeaux fiscaux faits aux entreprises dont près de 6.4 Millions d'euros pour les grandes sur Montataire, qui selon Mr le maire de Chantilly et ministre du budget devraient faire sauter de joie les communes comme la nôtre pour cette aide à créer de l'emploi. Ce monsieur qui aime gravir les sommets ferait bien de rencontrer les salariés de Goss, Arcelor Mittal... qui continuent de subir des suppressions d'emplois.

Pourtant la Taxe Professionnelle qui devait être réformée est un impôt juste puisqu'il repose sur la richesse créée par le travail de millions de salariés. Cette redistribution répondant à l'intérêt général.

Autant d'argent donc qui ne rentrera plus dans les caisses de l'État. Ce qui à terme pourrait conduire si rien ne change à l'augmentation de la fiscalité locale et ou la privatisation de services publics municipaux. Il suffit de voir ce qu'il se passe avec l'Hôpital et les établissements publics de retraites au grand profit de ceux du privé qui se multiplient à coup de fonds publics.

Cette politique au service du capitalisme financier et industriel doit être fermement combattue.

Comme le proposent les élus Communistes et Républicains, l'État plutôt que de verser des centaines de milliards d'euros aux banques pour qu'elles continuent de spéculer à la bourse, ferait mieux de le faire pour la constitution d'un pôle public bancaire afin de créer de l'emploi durable.

Par une décision politique ferme, exigeons immédiatement la taxation à hauteur de 0,5% des actifs financiers qui apporterait 25 milliards d'euros de recettes pour le bien du peuple.

C'est un autre choix de société assurément !

Les élus du groupe
communiste et républicain

GRUPE SOCIALISTE, RADICAL ET APPARENTÉ

Destructions d'emplois record en 2009 : un échec massif pour le gouvernement

En 2009, 322 000 emplois ont été détruits en France. C'est un record historique dont le gouvernement est largement responsable. Les chiffres montrent que d'autres pays, qui ont fait d'autres choix que nous en matière de politique économique, ont beaucoup mieux contenu le chômage : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et même l'Italie.

Exemple de cette politique contre-productive pour l'emploi : la **défiscalisation des heures supplémentaires** décidée en 2007 par le gouvernement Sarkozy-Fillon. En 2009, elle a permis 500 millions d'heures supplémentaires, soit 310 000 emplois qui ont été détruits ou qui n'ont pas été créés. Sans cette politique, les destructions d'emploi auraient pu être contenues. **La France est le seul pays qui subventionne la destruction d'emplois.**

La France a besoin d'une véritable relance de l'économie, soutenant à la fois l'investissement, le pouvoir d'achat et la consommation, dont le recul explique une part importante de la chute des commandes adressées aux entreprises.

Face aux promesses sans effet et sans résultat du gouvernement Sarkozy-Fillon, **les collectivités se sont mobilisées**, à commencer par les régions qui ont consacré 9 milliards d'euros au plan de relance des régions.

Depuis plusieurs mois, pour faire face à cette hémorragie, le **Parti Socialiste demande la suppression des exonérations sur les heures supplémentaires, la création de 150 000 emplois jeunes** dans l'économie verte et les services aux personnes, **la modulation de l'impôt sur les sociétés** suivant que les bénéficiaires soient réinvestis ou distribués aux actionnaires, et enfin **le remboursement de 200 euros de TVA pour les 16 millions de ménages modestes.**

Dans l'urgence, le **Parti socialiste demande également au gouvernement d'aider les 600 000 chômeurs en fin de droits**, qui vont se retrouver sans ressources en 2010, **en créant une Allocation de Solidarité Crise (ASC)** prolongeant de six mois les indemnités chômage.

Le Groupe Socialiste, Radical et Apparenté
Les élu(e)s du Groupe Socialiste, Radical et Apparenté vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie
(contacts : psmontataire@yahoo.fr ou 03 44 64 44 34)

GRUPE PARTI OUVRIER INDEPENDANT

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue.

Bon pied bon œil !

Montatairien depuis trois générations, il connaît la ville et ses habitants comme sa poche. Ce bout en train de 84 ans nous a parlé de Montataire, du travail, de sa vie avec une vitalité communicative. Portrait d'un homme à l'allure énergique et infatigable.

Je lui avais laissé un message pour lui proposer de faire son portrait. Il m'a rappelé trois jours plus tard en me disant : « Vous m'avez parlé de photo, de Monsieur le Maire. Alors j'ai pas très bien compris. » Je lui explique. Il est immédiatement partant. Ce n'est pas tant qu'il aime parler de lui que parce qu'il aime tout simplement parler. L'air de faire partie de ces gens qui ne refusent jamais un brin de causette, d'ailleurs il avertit : « Vaut mieux me questionner parce que sinon, je ne m'arrêterai jamais. Je pourrais écrire un roman. »

Alors commençons par le début, histoire de faire doucement connaissance. Gilbert Defauw. Attention prononcer le w, c'est un nom flamand. Celui de son grand-père, venu de Belgique en 1896/98 pour ramasser les betteraves. Son père, lui, est né à Montataire et s'est marié avec une française. Mais il n'obtiendra jamais la nationalité française : « On lui demandait tellement de papiers qu'il a fini par déchirer la demande » se souvient Gilbert. Pire, son épouse perd la sienne du fait de son mariage avec un Belge. Quant à Gilbert, il était comme il dit : « français d'office 2^e génération ». Mais son père ne s'est jamais senti français, si bien qu'il a toujours refusé de faire de la politique, pour ne pas « qu'on pense qu'il venait manger le pain des Français », se souvient-il. Tiens tiens, ça nous rappelle quelque chose. Mais lui ne se gênera pas pour faire de la politique en s'inscrivant au syndicat CGT d'Usinor dont il deviendra notamment le trésorier. Il se souvient de Mai 1968 et nous confie, c'est juré on ne le répètera pas : « si on avait pu choper Cohn-Bendit sur le Pont de l'Oise, on l'aurait mis dans l'eau ! »

Il passe plus de 30 ans, au milieu des bobines. D'abord comme conditionneur puis chef d'équipe. Il fait les 3/8. Et pendant son temps libre, il travaille aux établissements Richard et au PMU le dimanche. Un bosseur, Gilbert Defauw. Il a commencé à 14 ans et s'est arrêté il y a quatre ans, à l'âge de 80 ans. Et oui, après la retraite, il a continué en organisant des voyages commerciaux pour la société Evrard dont il a connu « le grand-père qui possédait tous les taxis de Creil, puis le fils et le petit-fils qui créent la société de transport Evrard. » Il emmenait des clients potentiels voir les démonstrations commerciales organisées

« Vaut mieux me questionner parce que sinon, je ne m'arrêterai jamais. Je pourrais écrire un roman. »



Gilbert Defauw

par la société Interbel qui vendait du matériel allemand (lits, chauffages, casseroles, etc.). Tout ça sans rémunération : « J'avais huit jours de vacances payés avec ma femme ou un ami. C'était bien. Ça ne me dérangeait pas que ça rapporte de l'argent à Evrard. » Comme lorsqu'il organisait les voyages au comité d'entreprise d'Usinor « Palmyre, l'Alsace, la Bretagne... Pendant treize ans, j'ai emmené les salariés et les enfants des salariés en vacances. » Il voyait du pays, il était content. Et à 84 ans, c'est justement ce qu'il regrette : « Ne plus avoir la force de galocher en voiture et en car ! »

Infatigable, Gilbert Defauw était également administrateur du CCAS. Nommé par le Préfet lorsqu'il part à la retraite. Il accepte, sur les conseils de Daniel Brochot, élu communiste, qui habite pas loin de chez lui, au 19 mars, « le bloc rouge, c'est comme ça qu'on appelait le quartier car tous les communistes vivaient là » se souvient-il.

Son passage au CCAS dure 17 ans : « ça fait voir la misère du monde. On croit qu'on sait tout mais c'est pas vrai. »

Ça ne l'empêche pas de rester bon vivant et

de se souvenir en riant des bons coups qu'il a fait avec son compère, le regretté Desbonnet : « Au marché, au bistrot on faisait mine de se disputer pour amener la foule. Une fois, on a même organisé une noce villageoise : lui faisait la mariée et moi le Maire... ». Gilbert Defauw a dû faire la joie de ses deux fils et aujourd'hui de ses neuf petits enfants.

Difficile de conclure sans évoquer son passage à la prison de Liancourt comme...gardien. « 1,80m, 80 kg, on m'embêtait pas. » Il y a croisé Pierrot le fou, le Directeur du Bon Marché « qui faisait ses balades à part. Sa copine venait le voir en décapotable. » Il se souvient aussi « de ce détenu qui voulait payer le chauffage central de toute la prison pour montrer qu'il avait de l'argent. »

Voilà une tranche de vie de celui qu'on surnomme Derrick, la vedette d'un feuilleton allemand avec lequel il partage une étrange ressemblance : « Moi je vois pas tellement en quoi je lui ressemble. » Si si...Le visage mais aussi la taille et la tenue soignée. D'ailleurs, Gilbert Defauw avoue ne jamais sortir sans se raser et la cravate toujours assortie au reste même pour aller jouer aux boules !

Les dernières
tous les mois
L'occasion
25 ans de n
Chaque mo
service, d'é
interviews.

Les NEWS
Tous les mois
Jeunes, la nou
Une première
de finalisation
calier rénové,
Nous somme
avril) à inaug
Chantier à su

Le PAIJ
Depuis le 1
Désormais
Les perma
et jeudis a

Cette nou
favorable
une offre d
N'hésitez

Le Servi
L'équipe
verses ac
Venez no
Le numé

Le Poin
Pour être
leur nou
dans les
Thorez.
N'hésitez

JADE News

Les dernières nouvelles des services de Jade, tous les mois dans votre journal VIVRE

L'occasion pour tous les jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de ne rien rater de ce que JADE peut proposer. Chaque mois, vous aurez des nouvelles de chaque service, d'événements passés, futurs, et même des interviews. N'hésitez pas à venir nous en parler.

www.associationjade.com

Les NEWS du chantier jeunes

Tous les mois dans le JADE NEWS, des informations sur le chantier Jeunes, la nouvelle activité de l'association ! Une première partie du chantier au 36 rue du Colonel Fabien est en cours de finalisation. Les locataires peuvent désormais profiter d'une cage d'escalier rénové, avec soin ! Merci aux habitants pour leur précieux soutien. Nous sommes dorénavant au 32, nous aurons à la fin du chantier (fin avril) à inaugurer la charte d'escaliers. Chantier à suivre dans le prochain numéro du Jade News...



Le PAIJ

Depuis le 1^{er} Mars 2010, les horaires d'ouverture du PAIJ ont changé. Désormais, le service est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. Les permanences de la Mission locale ont lieu dorénavant les mardis et jeudis après midi de 14h à 17h30.

Cette nouvelle organisation des horaires permet de répondre plus favorablement aux demandes des jeunes scolarisés et de maintenir une offre de service de qualité qui profite à tous nos habitués du PAIJ. N'hésitez pas à venir vous renseigner sur place...

Le Service Animation

L'équipe d'animation vous invite à venir vous informer sur les diverses activités et séjours proposés aux prochaines vacances d'Avril. Venez nombreux...

Le numéro du service animation est le 03 44 64 44 33

Le Point Écoute

Pour être au plus prêt de vous, les éducatrices vous accueillent dans leur nouvelle permanence tous les lundis et jeudis, dès 17 heures dans les locaux de l'association « Martinets Services », 1 rue Maurice Thorez.

N'hésitez pas à appeler au numéro suivant : 06 08 54 04 49

- Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille.
- Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés Décembre 2009

- Le 29 : THIESSART Léa

Janvier 2010

- Le 8 : LARIBI Inaya
- Le 14 : BAJJOU Nohan

Février 2010

- Le 3 : EL HAJBI Ismaël
- Le 6 : FETOUM Lyna
- Le 11 : LELOUTRE Noémie
- Le 13 : OMAADACHAK Néji-Lyes
- Le 20 : MENUET Jordan
- Le 25 : MARICO Modibo

Ils se sont mariés Février 2010

- Le 6 : BASSO Marcel et CUI Hongzhen
- Le 6 : AYINDE Muyideen et WILLIAMS Patricia
- Le 6 : PUGET Thierry et HUGUENOT Sylvie
- Le 20 : ELHADJI Hamidou et SACKO Aisseta
- Le 27 : GÜNES Fatih et KAYA Bercem

Il sont décédés Décembre 2009

- Le 23 : DEVOS Jean-Pierre, 53 ans

Janvier 2010

- Le 11 : DELLOUE Adonis, 88 ans

Février 2010

- Le 3 : BESSON Fernand, 91 ans
- Le 7 : DEVROË Mariette veuve RIGAUT, 94 ans
- Le 10 : DIGARD Marius, 88 ans
- Le 17 : DELAMEZIÈRE René, 61 ans
- Le 19 : HENRY Patrick, 52 ans
- Le 24 : CAVILLON Arnaud, 34 ans

À l'attention des retraités

Inscriptions au secteur retraites

Vous avez 60 ans, vous êtes à la retraite. Si vous souhaitez bénéficier des activités, des séjours vacances et des colis de fin d'année, vous pouvez vous faire inscrire à la résidence Maurice Mignon munis de :

- Votre pièce d'identité
- Votre titre de retraite principal
- Un justificatif de domicile

Colis de fin d'année 2010

Vous avez reçu un courrier en avril concernant le choix de votre colis de fin d'année. Pensez à nous répondre avant le 30 avril, en particulier si vous souhaitez un colis sucré. En effet, cette année, aucun échange ne sera accepté sans inscription préalable de votre part.

Semaine bleue 2010

Comme chaque année, la commune participera à la semaine nationale des retraités qui aura lieu du 18 au 23 octobre 2010. Nous avons besoin de votre participation et de vos idées. Le thème pour 2010 est : « À tout âge : Acteur, proches et solidaires » Une nouvelle rencontre aura lieu le Jeudi 3 juin 2010 à 14h à la résidence Maurice Mignon

7^e édition!

Sous l'égide de la Fédération française de cardiologie,
l'Office municipal des sports de Montataire,
en partenariat avec l'Association des opérés du cœur de Creil (ADOC) organise:

Le parcours du cœur



Montataire
VILLE DE L'OISE



Participation
de 1€ reversée
à l'Association
"ADOC"

Dimanche 25 avril 2010

Stade Marcel Coene à Montataire de 9h30 à 12h00

Rendez-vous à 9h00 pour les inscriptions (distribution de fruits secs et eau minérale)

Parcours de 5,6 km et 10 km

Vous marcherez à votre rythme, ce n'est pas une compétition!

Rejoignez-nous, prenez soin de votre cœur!